

PLUi de Saint-André-et-Appelles : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 10 juillet 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-André-et-Appelles (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 2 juillet 2024. Il délimite 113 zones, dont 13 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 10 juillet 2024.

- Le PLUi de Saint-André-et-Appelles s'applique dans sa version du 2 juillet 2024 ; nous publions 34 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 113 zones : 13 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 29 agricoles (A) et 70 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Saint-André-et-Appelles occupe le rang 51 par le nombre de zones délimitées : 58 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 26 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-André-et-Appelles depuis 2013, pour 21 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	113 zones
Zones urbaines (U)	13 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	29 zones
Zones naturelles (N)	70 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU PAYS FOYEN
Version du	2 juillet 2024
Partition GPU	DU_243301371
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_243301371/eab72eef0712a9f44c0e4201ee430897/243301371_reglement_20240702.pdf
Règles extraites	34 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-André-et-Appelles

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Rupture de barrage
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/saint-andre-et-appelles-33369>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-André-et-Appelles : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Inondation
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UBb, UD, UT
2AU

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

33369
33220
CC du Pays Foyen
Gironde
Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

113 zones
113 zones
113 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Pineuilh (3,2 km)
Les Lèves-et-Thoumeyragues (3,4 km)
La Roquille (3,7 km)
Eynesse (3,7 km)
Sainte-Foy-la-Grande (4,1 km)
Saint-Quentin-de-Caplong (4,8 km)
Saint-Philippe-du-Seignal (4,8 km)
Ligueux (5,6 km)
Caplong (5,7 km)
Saint-Avit-de-Soulège (5,9 km)
Margueron (6,5 km)
Riocaud (6,6 km)
Landerrouat (7,7 km)
Saint-Avit-Saint-Nazaire (7,8 km)
Massugas (9,1 km)
Pellegrue (11,4 km)
Listrac-de-Durèze (13,5 km)
Auriolles (14,5 km)

225 zones
120 zones
64 zones
52 zones
39 zones
55 zones
55 zones
49 zones
52 zones
33 zones
80 zones
67 zones
37 zones
75 zones
50 zones
89 zones
21 zones
28 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/saint-andre-et-appelles-33369>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.